

## LES PROPRIÉTÉS DE LA VALENCE DU VERBE EN N'ZIMA

**Koffi Bla Marie Laure ADOU**

INSAAC, Côte d'Ivoire

[laurisrael2008@gmail.com](mailto:laurisrael2008@gmail.com)

**Résumé :** Cet article a pour but de faire ressortir certaines caractéristiques du système verbal n'zima. Il décrit en particulier les principaux types d'opérations sur la valence verbale, notamment les opérations de changement de valence, les contraintes morphosyntaxiques qu'implique la promotion ou la destitution d'argument nucléaire de la construction de base, les différences de valence entre deux constructions utilisant le même verbe et les alternances de la valence verbale sont abordées.

**Mots-clés :** n'zima, système verbal, opérations, valence, opérations, alternance

### VERBAL VALENCY PROPERTIES OF N'ZIMA

**Abstract:** This article aims at highlighting some characteristics of the N'zima verbal system. In particular, it describes the main types of operations on verbal valency, including valency change operations, the morphosyntactic constraints involved in promoting or deleting nuclear arguments from the base construction, the differences in valency between two constructions using the same verb, and the alternations of verbal valency are discussed.

**Keywords:** n'zima, verbal system, operations, valence, alternations

### Introduction

Le terme *valence* est un terme chimique. Il désigne la relation entre la molécule et ses atomes. C'est le grammairien français Lucien Tesnière qui a introduit la notion de « valence » en linguistique à travers son article *Comment construire une syntaxe*, article qu'il publia en (1934) dans le *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*. Cet article jette les bases de son ouvrage *Esquisse d'une syntaxe structurale* (1953) dans lequel il fait apparaître pour la première fois le concept de valence. Pour Tesnière, l'idée de *transitivité* ou d'*intransitivité* porte sur les compléments, alors que la théorie de la valence est axée sur les arguments / actants. Sur le plan terminologique, plusieurs approches existent à propos de la notion de valence et la définition que les auteurs donnent des termes valence et transitivité dépendent de la catégorisation qu'ils en font. La transitivité et la valence sont deux approches différentes qui vont donc avoir des implications différentes pour la grammaire. Ainsi, plutôt que de parler de *valence* (Comrie & Polinsky (1993), Dixon & Aikhenvald (2000), et d'*actance* (Lazard, 1994), certains linguistes aujourd'hui parlent de *structure argumentale* et de *place d'argument* (Lemaréchal, 1998). Dans l'approche de Tesnière, la valence verbale – ou la transitivité – renvoie à l'ensemble des propriétés de rection des verbes, des deux points de vue sémantique et syntaxique. Ce point de vue est défendu par Creissels (2006) pour qui la valence verbale désigne la caractérisation des propriétés de construction des verbes. En effet, Creissels (2006) affirme que sémantiquement, la notion de valence implique le nombre maximum d'arguments (agent, patient ou autre) qui

accompagnent chaque verbe. Cela suppose qu'en fonction des possibilités de construction, un verbe peut avoir un seul ou plusieurs arguments. Sur le plan syntaxique, chaque constituant nominal assumant dans la construction d'un verbe un rôle sémantique déterminé présente des caractéristiques formelles susceptibles de le distinguer des autres constituants nominaux participant à la construction du même verbe avec des rôles sémantiques différents. En n'zima, langue Kwa parlée en Côte d'Ivoire et au Ghana, on identifie plusieurs classes de verbes du point de vue leur transitivité. Ainsi, nous avons des verbes qui sont strictement intransitifs, des verbes qui sont strictement transitifs et d'autres qui sont ditransitifs. La valence de ces verbes peut être considérée sémantiquement et syntaxiquement. Sémantiquement, ils réfèrent aux participants d'un événement et syntaxiquement, ils servent à indiquer le nombre d'arguments de la construction. Cette approche sémantique et syntaxique de la valence verbale est aussi celle qui est soutenue par Creissels (2006). Le n'zima ne fait pas usage de procédés morphologiques véritables pour augmenter ou diminuer la valence d'un verbe. Les procédés de changement de valence se situent au niveau syntaxique.

L'objectif principal qui fonde cette étude est d'examiner la transitivité des verbes et d'étudier les processus d'augmentation et de réduction de la valence des verbes. Pour mener à bien cette étude, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : Quels types de constructions le n'zima admet-il au niveau de sa transitivité ? Comment se présente la structure de ces constructions ? Comment s'opèrent les changements de forme verbale en rapport avec la valence ? Quelles sont les contraintes morphosyntaxiques qu'impliquent la promotion ou la destitution de tel ou tel autre argument nucléaire de la construction de base ? Pour y parvenir, nous nous baserons sur le cadre théorique développé par Creissels (2006) et Dixon, Aikhenvald (2000). Pour circonscrire notre réflexion, nous nous basons sur les phrases que nous avons recueillies dans le cadre de notre projet de documentation de la langue n'zima. Projet que nous menons de concert avec l'association des n'zima de Yopougon depuis 2021. Ainsi avons-nous répertorié 713 radicaux verbaux avec lesquels nous formons des phrases aussi bien acceptables qu'inacceptables par les locuteurs. Ces données proviennent de sources variées incluant les formes d'élicitation, de la traduction de la Bible, des contes, des textes transcrits ainsi que de la connaissance intuitive des locuteurs.

La présente étude est organisée en deux grandes sections. La première partie étudie les types de constructions de phrases en n'zima selon leur transitivité. Elle concerne notamment, les constructions à un argument (les constructions intransitives), les constructions à deux arguments constituées d'un sujet et d'un objet (les constructions transitives), les constructions à trois arguments constituées d'un sujet et deux objets (les constructions ditransitives), les constructions ambitransitives (transitives et ditransitives) et les constructions [Verbe Nom]. La deuxième partie traite des changements opérés au niveau de la valence des verbes. Elle porte essentiellement sur les opérations d'augmentation et de diminution de la valence des verbes.

## 1. Types de constructions de phrases en n'zima

Comme dans la plupart des langues, le sujet et l'objet jouent les rôles syntaxiques nucléaires dans les phrases transitives de base. Quant aux rôles syntaxiques périphériques, les obliques, ils sont assumés par des constituants facultatifs, détachés soit en début ou se situant en fin de phrase selon le verbe. L'ordre de base des constituants est AVPX<sup>1</sup> pour les

---

<sup>1</sup> Agent, Verbe, Patient, X (Oblique)

phrases transitives et SV(X) pour les intransitives. Le nombre et la nature des arguments syntaxiques (*core arguments*<sup>2</sup>) sont déterminés par le (choix que fait la tête verbale) verbe. Les arguments syntaxiques doivent être figés pour que la phrase ait un sens. L'argument périphérique (*adjunct*) dépend de la nature du verbe, ils indiquent le plus souvent la place, le temps, la cause, etc. On distingue en n'zima comme dans la plupart des langues deux types de phrases: les phrases intransitives, avec une prédication intransitive et un seul argument syntaxique **S** (*intransitive subject*) ; la phrase transitive, avec un prédicat transitif et deux arguments syntaxiques **A** (*transitive subject*) et **O** (*transitive object*). Les propriétés des constituants sujet et objet se perçoivent à travers les caractéristiques suivantes : (le sujet est immédiatement situé avant le verbe et on peut le substituer par un pronom non emphatique I. L'objet est immédiatement situé après le verbe, on peut lui substituer un pronom personnel du paradigme spécifique des pronoms non emphatique II. Le type de construction dépend du nombre d'arguments le constituant. Les points suivants serviront à décrire les types de constructions du point de vue de la valence des verbes qui entrent dans la construction des différentes phrases.

### 1.1 Construction intransitive

Toute construction ne comportant pas un couple <A, P>, agent/patient, est désignée comme intransitive. En n'zima le syntagme nominal représentant l'unique argument (*U*) des verbes monovalents (nommé 'S' dans la littérature anglaise), est encodé de la même manière que l'agent d'une phrase transitive et précède le verbe. On dit du n'zima qu'elle est une langue à alignement accusatif comme le Tariana, Dixon, Aikhenvald (2000) où les verbes intransitifs sont classés en deux sous groupes, avec S marqué de la même manière que A dans la phrase transitive. Les obliques (**mànnjín** dans l'exemple (1b)), fonctionnent exactement de la même manière dans les phrases transitives qu'intransitives.

(1a) kúsú nín é hù  
 Chat DEF IND\_PRON mourir-ACC  
 Le chat est mort

(1b) kúsú nín é hù mànnjín  
 Chat DEF IND\_PRON mourir-ACC aube  
 Le chat est mort à l'aube

### 1.2 Construction transitive

Une construction comportant deux termes nominaux ayant les mêmes caractéristiques morphosyntaxiques que l'agent et le patient des verbes d'action prototypiques est dite transitive. Pour Creissels (2006), la transitivité se rapporte plutôt à une construction qu'à un type de verbes, car les verbes communément décrits comme 'transitifs', ne le sont en réalité que relativement à des constructions. Nous retiendrons néanmoins le terme de 'verbe transitif' pour désigner les verbes susceptibles d'apparaître dans des constructions transitives, contrairement aux 'verbes intransitifs', qui ne peuvent nullement apparaître dans une construction transitive. Le n'zima est caractérisé par un ordre rigide de constituants *AVPX*<sup>3</sup> pour les phrases transitives. Dans la construction d'une phrase

<sup>2</sup> Selon la terminologie de Dixon, Aikhenvald (2000a)

<sup>3</sup> P étant l'objet direct O

transitive prototypique, A précède obligatoirement le verbe et P qui joue le rôle syntaxique objet se situe après le verbe (2a), et les obliques définis par les éléments locotionnels et spatio-temporelles se placent en position initiale ou finale de la phrase.

(2a) kàkú é kù kúsú nìn sùá zì  
 Kakou IND\_PRON mourir chat DEF maison ADV  
 Kaku a tué le chat derrière la maison

(2b) kàkú é kù kúsú nìn sùá zì ènè  
 Kakou IND\_PRON mourir chat DEF maison ADV aujourd'hui  
 Kaku a tué le chat derrière la maison

(2c) ènè kàkú é kù kúsú nìn  
 Aujourd'hui Kakou IND\_PRON mourir chat DEF  
 Aujourd'hui Kaku a tué le chat

La hiérarchie selon le trait  $\pm$ animé se manifeste principalement dans la transitivité verbale. En règle générale, l'objet animé d'un verbe transitif est pronomisable par le pronom non emphatique. Burmeister (1988), /jì/ 'lui', ce qui n'est pas le cas de l'objet inanimé. La classe des verbes qui prennent un pronom personnel comme objet requière un nominal animé pour sujet. Ce type de verbe entre dans la construction génitive qui requière un nominal (ou un pronom possessif) et la forme possessive (ou la forme possessive préfixée des noms inaliénables) comme sujet.

### 1.3 Constructions à deux objets (*ditransitive*)

Les verbes ditransitifs ont des propriétés sémantiques très diversifiées. Ils expriment la communication, l'ornement, la médication, la cognition, etc. Dans l'ordre linéaire, l'objet indirect E (caractérisé généralement par le trait +humain ou animé) précède l'objet direct O. En cas d'anaphore, le premier objet (objet indirect) ne peut être exprimé que par un pronom objet, le pronom non emphatique II (4), à l'inverse, le même pronom objet peut être utilisé. Dans le cas où l'objet indirect est encodé par 'un tout' ou par la pluralité, il est pronominalisé par le pronom non emphatique II de la première personne /jê/ 'nous' ou de la deuxième et de la troisième /bè/ 'vous, ils'. Le premier objet peut recevoir le rôle de destinataire, le rôle sémantique assigné au sujet ne subit quant à lui aucune modification.

(3) mùà é hìdà ácè édàlé  
 Mua IND\_PRON sécher Akyé pagne  
 Mua a séché le pagne de Akyé

(4) mùà é hìdà yì édàlé  
 Mua IND\_PRON sécher NON EMPH II pagne  
 Mua a séché son pagne

Les verbes de cognition comme kàcì 'se rappeler, se souvenir', tí 'entendre, comprendre', etc. prennent un complément supplémentaire qui s'ajoute à une construction déjà ditransitive.



### 2.5 Composition [Verbe Nom]

Certaines séquences [Verbe Nom] peuvent être considérées comme des expressions transitives figées ou le nom est objet non prototypique et inanimé. Souvent la valence ne correspond pas à celle de l'emploi principal du verbe : l'expression est transitive, (8a) ou ditransitive, (8b) alors que le verbe en question est habituellement utilisé dans des constructions intransitives ; l'objet n'a pas le rôle sémantique que le verbe attribue habituellement à son objet.

[bò èwòkè] → 'faire une promesse'

(8a) miézàn bóli èwòkè

Miezan casser-ACC promesse

Miezan a fait une promesse

(8b) miézàn bóli táibà èwòkè

Miezan casser-ACC Taiba promesse

Miezan a fait une promesse à Taiba

La section suivante fait incursion dans les mécanismes de modifications de la valence verbale en n'zima.

## 3. Changement de valence

Il n'y a en n'zima quasiment pas de procédés morphologiques permettant d'augmenter ou de diminuer la valence d'un verbe, nous nous pencherons donc sur la transitivité de quelques verbes. Les seuls mécanismes de changement de valence se situent au niveau syntaxique.

### 3.1 Augmentation de la valence

Comme soutenu par (Creissels 2006), on distingue en général, deux types de voix qui permettent un élargissement de la valence du verbe, selon qu'il y a ou non un changement dans le rôle sémantique du sujet : les voix causatives et les voix applicatives.

#### -Les constructions causatives

La causation est définie sous la plume de plusieurs auteurs comme une notion qui regroupe plusieurs types d'expressions causatives sur la base de diverses propriétés morphosyntaxiques, Comrie (1989), Dixon, Aikhenvald (2000), telles les causatives morphologiques, lexicales<sup>4</sup>, et syntaxiques/analytiques, désignées sous le vocable de constructions causatives. Les voix *causatives* introduisent un argument supplémentaire, le nouvel actant, qui reçoit le rôle sémantique d'*agent principal, causateur, 'causer'* et qui prend le rôle syntaxique de sujet. Pour Dixon, Aikhenvald (2000:20), une construction causative décrit un événement complexe qui nécessite la spécification d'un participant supplémentaire, le *causateur* qui occupe la fonction sujet. Sous l'impulsion du *causateur*, l'argument destitué est soit engagé soit impliqué dans le procès. Cet argument destitué est analysé sémantiquement soit comme *deuxième agent*, soit comme *patient*, soit comme *victime*

<sup>4</sup> Les causatives lexicales intervenant dans les opérations de diminution de la valence, nous les étudierons dans la section 3.2.1.

ou *bénéficiaire* qu'on regroupe sous l'étiquette de *causataire* ('causee'), engendrant ainsi le binôme *causateur /causataire*. Le causataire étant l'argument qui était sujet dans la proposition sous-jacente qui a vu son rôle syntaxique et sémantique changé, destitué en position objet ou oblique du fait de l'introduction du causateur dans le rôle de sujet.

En n'zima, la causation s'exprime par trois moyens différents: les causatives lexicales, les causatives périphrastiques et les constructions sérielles causatives. Les séries verbales causatives impliquent la présence d'un verbe causatif le plus souvent en position V1.

#### -Les causatives morphologiques

Le causatif morphologique requiert l'utilisation des affixes pour exprimer la causation. On le retrouve dans les langues agglutinantes comme turkish, quecha, korean, marathi, yaqui, hindi, songhai, à en croire Comrie (1989 et 1985b); Shibatani (1973); Shibatani et Pardeshi (2002). Ce qui contraste fortement avec les résultats des travaux de Chinebuah (1972) sur le causatif morphologique. Contrairement à l'akan qui selon Boadi (2005) fait usage de la reduplication pour exprimer le causatif morphologique, le n'zima n'a quasiment pas de procédé morphologique permettant d'augmenter ou diminuer la valence d'un verbe.

#### -Les causatives syntaxiques

Les causatives analytiques, appelées aussi causatives syntaxiques parce qu'elles apparaissent généralement dans au moins deux propositions, Comrie (1976), Dixon, Aikhenvald (2000), une contenant le verbe causatif et l'autre l'événement causé. Les causatives syntaxiques utilisent donc deux variétés de verbes dans une relation de cause à effet, autrement dit une relation entre le causateur et le causataire. Dans le continuum sémantique, les causatives lexicales sont décrites en termes de causation directe, l'agent manipulant l'objet directement, contrairement aux causatives périphrastiques qui n'impliquent pas la participation directe du causateur, elles sont donc taxées de causation indirecte. Les causatives syntaxiques prototypiques en n'zima induisent l'emploi du verbe *mǎn* signifiant « causer » et un verbe exprimant l'effet. Dans cette construction causative, la première proposition contient le verbe *mǎn* et permet l'ajout d'un participant supplémentaire dans sa position sujet, le causateur de l'événement. La deuxième proposition occupe la position qu'occupe l'objet et exprime l'événement causé. Les deux phrases suivantes constituent des exemples de causatives périphrastiques en *mǎn* :

(9) Kòfí mǎn àkà é sù  
Kofi causer AKA IND\_PRON pleurer  
Kofi fait pleurer Aka

(10) ndàcìá bá mǎn ngàkùlá mó kó  
Ndacia FUT causer enfant PL partir  
Ndacia va faire partir les enfants

Le verbe causatif *man* peut s'employer conjointement avec le verbe faire *yé* 'faire' pour exprimer la causation. Dans cette construction, le causateur initie une action ou une série d'actions directe ou indirecte dans le but de contraindre le causataire à accomplir une action spécifique. Ce type de construction est qualifiée de *quasi-causative constructions* (quasi-CCs) par Yoon (2007:23) repris par Duah (2013). Le verbe de sens causal se construit

avec un constituant nominal objet représentant la personne subissant l'action du causateur et un groupe verbal représentant l'événement causé, Creissels (2006). L'exemple (11) en est une illustration.

- (11) bɛnié lé yé mán ndàciá mán jí èzùkòá  
 Bɛnié FUT faire causer Ndacia donner elle l'argent  
 Bɛnié fera en sorte que Ndacia lui donne de l'argent

*-Les constructions sérielles causatives*

Dans de nombreuses langues, le morphème causal syntaxique s'apparente au verbe 'donner'. Le n'zima ne déroge pas à cette assertion. En effet dans cette langue le verbe *mán* 'causer' se grammaticalise en un marqueur de transitivation, *mán* 'donner' pour des verbes de mouvement en leur conférant une signification de mouvement causé. Ce prédicat lexical à trois arguments est très productif. On le retrouve notamment dans les constructions sérielles *bénéfactives* et *résultatives* où il se fonctionne comme un opérateur de valence par l'introduction d'un type sémantique, précis, d'argument. Dans ces constructions, il n'y a qu'un seul sujet syntaxique. Le sujet sémantique du deuxième verbe est soit le sujet, soit l'objet du premier verbe. On peut caractériser cette construction de la manière suivante : [NP1 V NP2 *mán* NP3]. L'exemple (12) en est une illustration.

- (12) àkùá é vâ bânán é mán àkùbá  
 Akoua IND\_PRON prendre banane IND\_PRON donner Akuba  
 Akoua a donné une banane à Akuba

Même si elles semblent avoir les mêmes structures de surface, les causatives syntaxiques se distinguent en réalité des causatives sérialisées au niveau sémantique comme syntaxique. L'un des éléments caractéristiques des causatives syntaxiques est qu'elles n'expriment pas, spécifiquement, la cause de l'événement, mais plutôt la notion abstraite de causalité Dixon, Aikhenvald (2000), tandis que dans les causatives sérialisées la notion de cause-effet est explicitement exprimée. Les phrases (9) et (12) diffèrent dans l'expression de la cause de l'événement. Dans la phrase (9) l'acte de « pleurer » est exprimé tandis que dans la phrase (12) aucun acte spécifique n'est signifié.

*-L'applicatif*

Causatif et applicatif s'appliquent de façon prototypique aux verbes intransitifs et dérivent des transitives, S devenant O dans un causatif et A dans un applicatif. Pour Creissels (2006) une application prototypique s'opère sur les verbes intransitifs ou transitifs et implique l'assignation du rôle syntaxique d'objet à un participant qui autrement occuperait une position oblique ou encore serait absent. Causatif et applicatif permettent tous deux l'ajout d'un participant supplémentaire, le causatif en position sujet et l'applicatif en position objet. Il stipule également que les voix *applicatives* diffèrent des voix causatives en ce qu'elles n'impliquent aucune modification dans le rôle sémantique du sujet; elles introduisent un argument supplémentaire qui généralement se construit comme objet. L'argument supplémentaire dont la voix applicative indique la promotion représente souvent un bénéficiaire, comme dans l'exemple (13). On peut cependant avoir des emplois de formes applicatives qui introduisent un argument supplémentaire sans pour autant en faire un objet.



(13a) ò yàkí  
3SG laisser IND  
Il a pardonné

(13b) ò yàkí é hè mìn  
3SG laisser IND\_PRON donner moi  
Il m'a pardonné (lit : il a laissé tomber pour moi, pour ma cause)

*-Augmentation de valence liée à des caractéristiques des constituants nominaux*

L'utilisation de verbes transitifs dans la construction intransitive sans changement dans le rôle sémantique du sujet implique d'identifier le deuxième argument du verbe transitif à un référent discursivement saillant Creissels (2006). Comme l'a observé Creissels (2006) pour le baoulé, de même en n'zima les phrases du type (14a) s'interprètent comme 'Miezan a acheté' avec une indétermination quant à la chose achetée et la seule manière d'exprimer l'indétermination du second argument du verbe 'acheter' consiste à faire explicitement figurer comme objet un nom de sens général, comme en (14b).

(14a) miézán é dò  
Miezan IND\_PRON acheter  
Miezan achète

(14b) miézán é ndò mgbòlàbòá  
Miezan IND\_PRON acheter chaussure  
Miezan achète des chaussures

**3.2 Diminution de valence liée à des caractéristiques lexicales des verbes**

*-Alternance causatif/non causatif dans les causatives lexicales*

Le causatif peut être exprimé de différentes façons selon les langues. Pour Payne (1997), on peut affirmer sans risque de se tromper que plusieurs langues, si ce n'est pas toutes les langues, ont certains verbes qui expriment le causatif lexical. Dans le causatif lexical, l'encodage de la causation peut être imputable au sens lexical du verbe seul et aucune marque morphologique au verbe causatif n'intervient dans la formation de la causative. Le causatif lexical peut exprimer une alternance causatif/non-causatif ou causatif/inchoatif au niveau des verbes lexicaux Haspelmath (1993). L'alternance causatif/non-causatif réfère à la paire de verbes qui exprime la même situation basique et se différencie en ce sens que la signification du verbe causatif inclut un agent (participant) qui est la cause de la situation, autrement dit, un agent qui par son action, décrit par le verbe est à la base de la situation présente. En n'zima les causatives lexicales sont essentiellement des verbes qui alternent entre la forme intransitive et la forme causative sans changement dans la forme du verbe. Cependant, il est utile de voir de plus près la direction de cette alternance, c'est-à-dire si on est en présence d'un processus de causativisation : passage d'une forme causative à une forme non causative, Lambert-Bretière (2005). Comme Lambert-Bretière (2005), nous abordons dans le même sens que Haspelmath (1993b) qui considère ces alternances non orientées puisque trop peu d'indices sont disponibles pour révéler laquelle de la forme intransitive ou causative est la forme de base. Les données du n'zima ne nous permettant pas, à ce stade, de proposer une forme de base entre intransitive et causative, nous statuerons donc sur les causatives sans changement de forme verbale. Ces

verbes dont la forme reste inchangée à la forme intransitive ou transitive, les verbes ambitransitifs. Ces verbes ambitransitifs sont pour la plupart des verbes qui expriment un changement d'état. Dans la paire de phrases en (15) que nous proposons pour étayer nos propos, le sujet de la forme intransitive en (b) est l'objet de la forme transitive et causative en (a).

(15a) àkúbá é bó bùá nín  
Akuba IND\_PRON casser vase DEF  
Akuba a cassé le vase

(15b) bùá nín é bó  
Vase DEF IND\_PRON casser  
Le vase est cassé

Haspelmath (1993:89) distingue formellement deux types de dérivations causatif/inchoatif attestés dans les langues: la dérivation du causatif découlant de l'inchoatif et la dérivation de l'inchoatif découlant du causatif. Cependant il n'est pas exclu que des verbes décrivent la même situation d'alternance dans leur emploi causatif/non-causatif et dans ce cas, on ne peut les analyser en termes de dérivation causatif/inchoatif, mais plutôt comme des verbes labiles et supplétifs, qui ont la même forme morphologique dans l'emploi causatif/non-causatif.

#### *-Les verbes labiles*

On désigne parfois comme labiles, les verbes transitifs dont l'emploi intransitif implique que le rôle sémantique du sujet soit modifié de la même façon qu'auprès d'une forme verbale passive, ou auprès d'une forme moyenne de sens décausatif. Avec les verbes transitifs prototypiques, dont le sujet représente un agent, ce type de comportement signifie qu'en l'absence d'objet, le sujet reçoit le rôle de patient ou celui de siège du procès Creissels (2006). Le tableau 1 présente quelques verbes labiles en n'zima.

Verbe	Glose	Verbe	Glose
sònìn	Baptiser	gùá, wòlà	Verser
bò	Casser	cía	courber, incliner
bùkè, tükùé	Ouvrir	Tùlù	délier, défaire
sècì	Gâter	Kèndè	aplatir (le ventre)

Tableau 1: Les labiles en n'zima

Soit les phrases suivantes:

(16)a àká é bó bùá nín  
Aka IND\_PRON casser vase DEF  
Le vase a été cassé par Aka

- (16b) bùá nín é bós  
 Vase DEF IND\_PRON casser  
 Le vase est cassé

Chacun des verbes des phrases ci-dessus affiche deux caractéristiques de valence, à savoir l'argument intransitif et transitif. Dans les versions de type (b), le seul argument de la phrase joue le rôle de sujet et de patient. Dans l'expression de la causation cependant, exemple en (a), le verbe est augmenté d'un argument et le sujet de la phrase intransitive est réalisé comme un objet qui subit l'action décrite par le verbe. Selon Talmy (2000), l'alternance causatif / non causatif des verbes implique la connaissance factitive du locuteur de l'événement en question. En exprimant la causalité, un orateur s'engage à la connaissance des événements qui ont été causés et qui ont eu lieu. La phrase (16a) Aka a cassé le vase, peut s'énoncer avec un objet ou en le laissant simplement tomber, et en (16b) le vase est cassé, peut s'interpréter comme le résultat de l'action d'Aka. Ainsi, l'alternance d'un verbe causatif/non-causatif peut dépendre de la connaissance des locuteurs des différentes phases de l'interaction causatif et non-causatif ou leur engagement à exprimer cette connaissance pour des raisons pragmatiques du discours.

#### -Les supplétifs

Les supplétifs sont des paires de verbes qui n'ont pas de lien étymologique, mais qui sont utilisés alternativement pour exprimer des événements à connotation causale et non causale Comrie (1989) et sont de loin une bonne expression de la causalité lexicale. Chacun des verbes de la paire dans la supplétion décrit le même état final d'une entité, mais ils diffèrent dans l'expression de la cause de l'événement Haspelmath (1993). Le tableau 2 présente quelques verbes supplétifs en n'zima.

Non-Causative	Causative
wù 'mourir'	kùn 'tuer'
gnùn 'voir'	kìlè 'montrer'
sùkòá/zì/ 'apprendre/savoir'	kìlèhìlè /tìndɛ 'enseigner/parler'

Tableau 2 : Les supplétifs en n'zima

Soit les phrases suivantes :

- (17a) kúsú nín é wú  
 Chat DEF IND\_PRON mourir  
 Le chat est mort
- (17b) àká é kùn kúsú nín  
 Aka IND\_PRON tuer chat DEF  
 Aka a tué le chat
- \*(17c) àká é wù kúsú nín  
 Aka IND\_PRON mourir chat DEF  
 Aka a tué le chat

Dans les exemples de cette section, les phrases de type (a) expriment des événements autonomes sans un agent causal extérieur. Ces verbes ne font pas intervenir un intermédiaire de manière évidente dans l'action causée. Les phrases (17a) et (17b) se différencient par le fait que l'agent performe l'action de tuer quand le locuteur utilise le verbe *kùn* mais, pas quand il utilise le verbe *wù*. Pour donner un sens causal à ces événements, un verbe différent est employé. De plus, le sujet du verbe encodant la causation est toujours animé et présente une présence d'intention dans ses agissements. Ainsi, les phrases en (b) qui expriment la causalité, le causateur agit toujours intentionnellement et, avec effort. Nous pouvons donc conclure que les paires supplétives ne peuvent pas être créées en tant que paires causatives/non causatives en soi, mais plutôt comme des «paires accidentelles». Par exemple, alors que (17b) peut être paraphrasé comme (17a), (17a) n'implique pas (17b).

### 3.3 Diminution de valence liée à des caractéristiques lexicales des nominaux : cas du réfléchi et du réciproque

Les constructions réfléchies et réciproques sont des constructions dans lesquelles la valence verbale est modifiée par rapport à celle d'une phrase transitive: le référent de l'objet est le même que celui du sujet. Les rôles sémantiques d'agent et dans la plupart des cas de patient, au lieu d'être distribués sur les rôles syntaxiques sujet et objet, sont cumulés par le sujet. En n'zima, l'encodage morphosyntaxique de ces constructions ne diffère pas de celui d'une phrase transitive. Dans le cas du réfléchi, la position objet est occupée par des pronoms non emphatiques coréférents avec le sujet et sont formellement la forme possédée du nom /gnònlé/ 'corps' et /èlòánlé/ 'bouche'.

(18a) múà gnúnli àkúbá  
 Mua voir-ACC Akuba  
 Mua a vu Akuba

(18b) múà gnúnli ò gnón  
 Mua voir-ACC 3SG corps  
 Mua s'est vu lui-même

### Conclusion

Dans cet article, nous avons traité exclusivement des catégories verbales de changement de valence en n'zima. La valence est caractéristique de toutes les grandes classes de mots (verbes, noms, adjectifs) et de certains types de mots fonctionnels (en particulier les adpositions et les verbes auxiliaires). Cependant, ce sont les verbes qui montrent de loin les modèles de valence les plus divers et les plus intéressants. Nous avons donc identifié des verbes dans la langue qui sont invariablement intransitifs, c'est-à-dire des verbes qui ne prennent qu'un seul argument de base, l'argument S; ceux qui sont transitifs nécessitant deux arguments de base, A et O; et les ditransitifs, avec trois arguments de base, A, O et E. Le n'zima n'est pas connu comme une langue à la morphologie complexe. Par conséquent, les processus d'ajustement de la valence ont tendance à être plus syntaxiques que morphologiques. L'augmentation de la valence verbale est obtenue par la causativisation, la sérialisation et l'applicatif. Il est à noter que certains nominaux de par leurs caractéristiques permettent l'augmentation de la valence du verbe. Les verbes dans la

langue qui induisent une réduction dans l'expression de leurs arguments le font par la réflexivisation, l'utilisation de réciproques, d'anticausatifs, de labiles et de supplétifs constructions. À la lumière de ce qui a été dit, nous pouvons affirmer qu'il existe en n'zima plus de stratégies morphosyntaxiques décroissantes que celles qui sont destinées à augmenter la valence.

### Références bibliographiques

- Adou, M. L. (2018). La phrase complexe en n'zima avec des éléments de comparaison au baoulé, thèse de doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 271p.
- Burmeister, J. (1988). Personal pronouns in Anyi and related languages, *Journal of West African Languages*, pp 83 -104.
- Comrie, B. (1976). The Syntax of Causative Constructions Cross-Language Similarities and Divergencies, Masayoshi Shibatani (ed.), *The Grammar of Causative Constructions: Syntax and Semantics*, Vol 6, New York: Academic Press, pp. 261-312.
- Comrie, B. (1985b). Causative Verb Formation and other Verb-Deriving Morphology. In *Timothy Shopen (ed.), Grammatical categories and the lexicon*, vol. 3, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 309-348.
- Issac, Chinebuah (1972). The aspect of causativity in nzema, *In African e-Journals Projects*, Michigan State University, pp 106-125.
- Comrie, B. (2015). Valency Classes. In *Comrie Bernard (ed.), The World's Languages: Introducing the Framework, and Case Studies from Africa and Eurasia*, vol 1. De Gruyter Mouton, pp 221-260.
- Creissels, D. (2002). Valence verbale et voix en tswana. In *Bulletin de la société de Linguistique de Paris 97-1*, pp371-426.
- Creissels, D. (2006). Syntaxe générale, 1. Catégories et constructions, 2. *La phrase*, Paris : Lavoisier, Hermès-Sciences.
- Creissels, D. & J. Kouadio. (2010). Ditransitive construction in Baule. Paper published in *A. Malchukov, A., M. Haspelmath & B. Comrie, Studies in Ditransitive Constructions*, Mouton de Gruyter. pp. 166-189. [En ligne], consultable sur URL : [http://www.deniscreissels.fr/public/creissels\\_kouadio-ditr.constr.Baule.pdf](http://www.deniscreissels.fr/public/creissels_kouadio-ditr.constr.Baule.pdf)
- Dixon, R.M.W, (1991). A new Approach to English Grammar, on *Semantic Principles*. Oxford University Press.
- Dixon, R. M. W. & Aikhenvald, A. Y. (2000). Changing valency. Case studies, *Transitivity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Dixon, R. M. W. (2000). Typology of Causative Constructions. In *R. M. W. Dixon and Alexandra Y. Aikhenvald (Eds.), Changing Valency: Case Studies in Transitivity*. Cambridge: Cambridge University Press. pp. 30-79.
- Haspelmath, M. (1993). More on the Typology of "Inchoative/Causative" Alternations. In *Bernard Comrie and Maria Polinsky (Eds.), Causatives and Transitivity*. Amsterdam: John Benjamins. pp. 87-120.
- Payne, T. (1997). *Describing Morphosyntax: A Guide for Field Linguists*. Cambridge: Cambridge University Press.

Shibatani, M. M. (2001). *The Grammar of Causation and Interpersonal Manipulation*.  
Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.

Tesnière, L. (1953). *Esquisse d'une syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.